



Brève de - 2024-09-13T15:00:01+0200

Soumis par andra.vigliett... le ven 13/09/2024 - 15:00

Texte

Votre enfant souhaite faire du sport, pratiquer une activité culturelle ou de loisir dans une association montpelliéraise ? La Ville reconduit en chaque rentrée son dispositif Coup de Pouce Jeune avec

Lien

une aide de 50 € par enfant !

Thématique(s)

Culture - Patrimoine

Sport

Lieu(x)

Montpellier

Date publication

ven 13/09/2024 - 15:00

Source URL: <https://encommun.montpellier.fr/node/2842>